

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA VACCINATION EN AFRIQUE



SITUATION DE LA VACCINATION EN AFRIQUE

Ces dernières années, l'Afrique a fait d'immenses progrès en développant l'accès à la vaccination. Entre 1990 et 2002, l'élargissement du programme de vaccination a contribué à réduire de 55% la mortalité infantile sur tout le continent. Malgré ces progrès remarquables, l'Afrique prend du retard sur les objectifs de vaccination mondiaux. Un enfant africain sur cinq ne reçoit pas les vaccins vitaux de base, et moins de 15 pays africains financent à hauteur d'au moins 50% leurs programmes nationaux de vaccination. Le continent africain est plus que jamais près du but de donner à chaque enfant les vaccins vitaux de base ; mais cela passe par le développement de systèmes de vaccination solides, un appui et une demande actifs des communautés, ainsi qu'une volonté politique forte.

En février 2016, les Bureaux régionaux de l'Organisation mondiale de la Santé pour la Méditerranée orientale et l'Afrique, l'Union africaine et le gouvernement éthiopien ont organisé la Conférence ministérielle africaine sur la vaccination (MCIA) à Addis-Abeba, en Éthiopie. La conférence a réuni les dirigeants politiques africains et les parties prenantes de la vaccination. Ensemble, ils ont discuté de ce qu'il faut faire pour atteindre les objectifs fixés par le Plan d'action mondial pour les vaccins et faire en sorte que tous les enfants, quel que soit leur pays de naissance, puissent bénéficier de tous les avantages de la vaccination. Ayant pour objectifs majeurs l'accroissement de la demande communautaire et l'engagement des pays eu égard à la vaccination, cette rencontre historique a rassemblé les ministres africains de la Santé aux côtés des parties prenantes, défenseurs, experts et décideurs politiques d'Afrique et du monde entier en matière de vaccination. Il était question de renouveler et renforcer les engagements pris en vue d'améliorer l'accès aux vaccins vitaux à travers le continent africain.

La Conférence a été un événement marquant pour la vaccination en Afrique, ayant rassemblé plus de 1 000 acteurs venus de quelque 70 pays, y compris la quasi-totalité des pays du continent africain. Durant les deux jours des travaux, les débats poussés, les événements parallèles et les réunions bilatérales ont porté essentiellement sur les points suivants : l'obtention de financements durables, la responsabilisation des communautés locales, la collecte de données plus fiables, le renforcement des systèmes de vaccination et la mise à profit des enseignements de la polio. Les participants ont fait avancer l'important débat sur les progrès accomplis et les défis qu'il reste à relever ; ce qui a abouti sur la signature d'une déclaration officielle des ministres de la Santé et des chefs de délégation de 45 pays africains. Ce document historique est la première déclaration portant sur la vaccination à être signée par des ministres africains.



MINISTERIAL CONFERENCE
ON IMMUNIZATION
IN AFRICA



World Health
Organization





Déclaration sur « L'ACCÈS UNIVERSEL À LA VACCINATION COMME FONDEMENT DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE »

Nous, ministres africains de la Santé, des Finances, de l'Éducation, des Affaires sociales et de l'Administration locale, prenant part à la Conférence ministérielle africaine sur la vaccination, organisée du 24 au 25 février 2016 à Addis-Abeba en Éthiopie par l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, nous engageons à continuer à investir dans des programmes de vaccination et à promouvoir un avenir sain pour toutes les populations du continent africain.

Reconnaissant les progrès immenses qui contribuent à l'amélioration de la santé des Africains, notamment :

- une baisse de 50% des taux de mortalité infantile, et un nombre toujours croissant d'enfants scolarisés ;
- un accès étendu à des vaccins qui n'étaient pas accessibles aux enfants et aux adultes africains il y a une décennie à peine ;
- des taux de couverture vaccinale plus élevés à travers le continent au cours de chaque période de cinq ans entre 1999 et 2014 ;
- l'exploit remarquable du continent africain, qui a réussi à interrompre la transmission du poliovirus sauvage pendant plus d'une année, a quasiment éliminé les épidémies de méningite à méningocoque A, et a réduit de manière considérable la charge de morbidité et de mortalité imputable à la rougeole ;

Ayant à l'esprit la cible récemment ratifiée de l'Objectif de développement durable relatif à une couverture sanitaire universelle, qui préconise un accès à la vaccination pour tous (New York, septembre 2015) ;

Reconnaissant qu'une croissance inclusive et reposant sur une base large en Afrique va de pair avec une population en bonne santé et que des programmes de vaccination solides sont la pierre angulaire de systèmes robustes permettant de réaliser la couverture sanitaire universelle, indispensable pour aider les dirigeants nationaux à atteindre leurs objectifs économiques et de développement ;

Réaffirmant l'impératif économique et les avantages de réduire la charge des maladies évitables par la vaccination et les décès qui s'ensuivent, ce qui aura pour effet d'améliorer la santé en général, de doter les générations futures des moyens d'action appropriés et de permettre à tout un chacun de réaliser son plein potentiel ;

Rappelant la Déclaration des chefs d'État sur l'éradication de la poliomyélite en Afrique : « Notre legs historique aux générations futures » (Assemblée/AU/17(XXV), Johannesburg, juin 2015) ; la résolution WHA68.6 de l'Assemblée mondiale de la Santé concernant le Plan d'action mondial pour les vaccins (Genève, mai 2015) ; l'adhésion des ministres africains de la Santé à la couverture sanitaire universelle en Afrique (Luanda, avril 2014) ; la Déclaration

Regard sur 2020 : l'Afrique vaccine (Abuja, mai 2014) approuvée par les chefs d'État africains ; ainsi que la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé par laquelle tous les 194 États Membres se sont engagés à appliquer la vision et les stratégies du Plan d'action mondial pour les vaccins (PAMV) (Genève, mai 2012) ; et l'adoption par les chefs d'État africains du Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique en 2012, comme cadre pour que les populations africaines aient accès à des produits et technologies médicaux essentiels, de qualité, sûrs et efficaces ;

Reconnaissant qu'en dépit des progrès accomplis, l'accès universel à la vaccination d'ici à 2020, tel que préconisé par le PAMV, demeure largement loin du compte en Afrique, comme l'indique le rapport 2014 sur le PAMV ; mais qu'avec de la détermination nous pouvons encore atteindre la cible de couverture d'au moins 90% fixée par le PAMV dans nos pays, et d'au moins 80% dans chaque district, pour tous les vaccins disponibles à l'échelle nationale ;

Admettant que pour assurer la pérennité des progrès réalisés en matière d'introduction de vaccins et de couverture vaccinale, et exploiter au maximum les chances de sauver la vie des enfants et des adultes, les crédits budgétaires nationaux actuellement alloués aux programmes de vaccination dans le cadre du financement des systèmes de santé nationaux devront être encore augmentés ;





Nous engageons par la présente, collectivement et individuellement à :

- maintenir l'accès universel à la vaccination au premier plan de nos efforts visant à réduire la mortalité, la morbidité et l'invalidité infantiles, et ce faisant, à aider nos pays à atteindre leurs objectifs à long terme en matière de santé, d'économie et de développement ;
- accroître et poursuivre nos investissements nationaux et les allocations de crédits, y compris au moyen de mécanismes de financement novateurs, pour assumer le coût des vaccins traditionnels, répondre aux besoins de financement de nos nouveaux vaccins, et fournir un appui financier à la mise en œuvre opérationnelle des activités de vaccination menées dans le cadre des programmes élargis de vaccination (PEV) ;
- trouver des solutions aux obstacles persistants rencontrés par nos systèmes de vaccination et de prestation des soins de santé, en particulier dans les collectivités les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées, y compris le renforcement de la collecte, de la communication et de l'utilisation des données à tous les niveaux, ainsi que la mise en place de chaînes d'approvisionnement efficaces et efficientes et de systèmes d'achats intégrés ;
- accroître l'efficacité et l'efficience de nos systèmes de vaccination, et changer les approches selon les besoins, de nos systèmes de fourniture des services de vaccination, en tant que partie intégrante des systèmes de soins de santé primaires solides et durables ;
- réaliser et maintenir une surveillance de haute facture pour les maladies cibles évitables par la vaccination ;
- suivre les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs des plans mondiaux et régionaux de vaccination ;
- S'assurer de la mise en place d'ici à fin 2016, des plans de transmission des acquis relatifs à la poliomyélite, ce qui permettra aux futurs programmes de santé de bénéficier des connaissances et des compétences acquises dans le cadre du programme d'éradication de la poliomyélite ;
- développer un secteur de recherche africain viable pour améliorer la mise en œuvre et l'utilisation des services de vaccination ;
- susciter une vaste volonté politique, en œuvrant avec les communautés, les organisations de la société civile, les chefs religieux et traditionnels, les associations de professionnels de la santé et les parlementaires, en faveur du droit de chaque enfant et de chaque communauté de bénéficier d'un accès universel aux vaccins vitaux, et par extension, des meilleures chances de vivre en santé ;
- promouvoir la capacité régionale de développement et de production de vaccins, et investir dans ce domaine conformément au Plan de l'Union africaine de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique, y compris le renforcement des institutions nationales de réglementation.

NOUS DEMANDONS INSTAMMENT :

- aux États Membres et aux partenaires, y compris les banques africaines de développement et les communautés économiques régionales africaines, de soutenir la mise en œuvre de la présente déclaration, d'accroître leurs efforts de mobilisation de ressources et de réaliser de nouveaux investissements pour renforcer les programmes nationaux de vaccination de sorte qu'ils puissent atteindre les objectifs du PAMV, ainsi que les systèmes de soins de santé en général dans les États Membres ;
- aux États Membres et aux partenaires de négocier avec les fabricants de vaccins pour faciliter l'accès aux vaccins existants à des prix abordables, de rendre les prix plus transparents et d'établir des bases de données de prix conformément à la résolution WHA68.6 ;
- à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi) de considérer les réfugiés et les populations déplacées à l'intérieur des pays comme pouvant bénéficier de l'appui de l'Alliance en matière de vaccins et de coûts opérationnels ;
- à l'Organisation mondiale de la Santé et à la Commission de l'Union africaine de soutenir les États Membres dans l'échange d'expériences, le renforcement des capacités et la mise en place de mécanismes de suivi des progrès réalisés pour honorer ces engagements.

Remercions Son Excellence, M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale d'Éthiopie et hôte de la présente Conférence ministérielle africaine sur la vaccination, d'avoir accepté de plaider en faveur de la présente déclaration, et lui demandons de la présenter aux chefs d'État africains lors du 26^{ème} Sommet de l'Union africaine, qui se tiendra en juin 2016.

À CE JOUR, LA DÉCLARATION D'ADDIS-ABEBA SUR LA VACCINATION A ÉTÉ SIGNÉE PAR 45 PAYS AFRICAINS.



PLUSIEURS GROUPE SONT FORMÉS ET ONT SIGNÉ DES MOTIONS DE SOUTIEN À LA DÉCLARATION D'ADDIS-ABEBA. PARMIS CES GROUPE S, ON RETROUVE :



Des leaders de la société civile



Des chefs religieux



Des parlementaires



La Première dame d'Éthiopie,
au nom de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le VIH/sida